

Lamarche & al. - Les services écosystémiques face à l'écologie politique : perspectives interdisciplinaires et interscalaires

Thomas Lamarche¹ Nathalie Blanc² Sandrine Glatron³,
Anne Sourdril⁴

¹Économiste, Université Paris Diderot, LADYSS

²Géographe, CNRS, LADYSS

³Géographe, CNRS, LIVE

⁴Ethnologue, CNRS, LADYSS

contact : thomas.lamarche@univ-paris-diderot.fr

La notion de services écosystémiques (SE) s'est hissée en haut de l'agenda scientifique et politique et se veut un nouvel outil de gouvernance embrassant le vivant et l'ensemble des rapports que les humains entretiennent avec lui. Il convient donc de soumettre cette notion à l'analyse de l'écologie politique, prise tout à la fois comme analyse de la composition progressive du monde commun et attitude critique vis-à-vis des coups de force qui tentent de court-circuiter ce travail et imposer un certain état des choses au reste du monde.

Alors que les SE s'imposent aux agendas dans le débat scientifique et dans des instruments globaux, nous souhaitons mettre en question leur usage, en partant du local, échelle à laquelle la notion n'est pas utilisée de façon univoque, de façon à montrer qu'ils ne semblent pas produire ce qu'ils entendent produire. On s'intéresse ainsi à la façon dont les SE sont non pas dominants ou omniprésents, mais intégrés à des modalités complexes de gouvernance locale. En cela notre point de vue n'ignore ni ne sous-estime la force des normes de gestion qui s'imposent par le haut et sont un fer de lance d'une dynamique néo-libérale qui passe par les instruments,⁷⁷⁷ mais entend soumettre cette dynamique à une certaine réserve en partant d'analyses locales en partant des relations entre végétation et climat.

1. La méthode : un dispositif de recherche interdisciplinaire partant des trames vertes

La critique développée ici est interdisciplinaire, elle est issue d'un travail collectif sur les trames vertes⁷⁷⁸ qui a croisé les approches disciplinaires SHS (géographie, ethnologie, économie) et sciences exactes (biologie, climatologie). Ce programme permet la discussion entre des approches disciplinaires et favorise la mise en perspective de la notion de services écosystémiques, il nous permet de discuter de représentations sociales qui sont repérables à l'échelle locale, et de mieux comprendre de quelle façon elle agit. Un des aspects auquel l'étude aboutit est en l'occurrence que la notion de SE est portée par le haut, correspondant à un dispositif normatif, mais qu'elle n'agit pas comme attendu ou redouté⁷⁷⁹.

⁷⁷⁷ Voir Lascoumes, P. et Le Galès, P. (Ed.), (2004), *Gouverner par les instruments*, Les presses de Sciences-po, Paris ; et dans une perspective plus critique Dardot, P. et Laval, C., (2009), *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néo-libérale*, La découverte, Paris.

⁷⁷⁸ Cf le programme Changement Climatique et Trames Vertes-2 (GIS Climat) qui a pour objet l'étude des relations entre la végétalisation des villes et l'adaptation au changement climatique.

⁷⁷⁹ Voir ce qui est considéré comme un alignement sur les critères de la finance, Tordjman, H., (2011), « La crise contemporaine, une crise de la modernité technique », *Revue de la régulation*, 10, 2e semestre.

Pour l'économiste, le succès des SE peut s'interpréter comme la conséquence de rapports sociaux propres à la domination d'une pensée scientifique *mainstream* dans un monde scientifique structuré par des règles et des acteurs globalisés. Pour le géographe, cette dynamique traduit également une représentation des dynamiques environnementales portées par les enjeux globaux aux dépens des enjeux locaux, dans le sillage d'un universalisme de la modernité qui privilégie la montée en puissance d'une vision globale. Pour l'ethnologue, la notion est particulièrement dérangement car elle tend à écraser les cosmologies locales sous un cadre par essence dualisant et ne permettant ainsi pas de décrire et penser les modes de relation au monde propres aux terrains qu'il étudie. Pour l'écologue, enfin, la notion lorsqu'attachée à des typologies rigides conduit à linéariser et discrétiser des processus écologiques circulaires et continus ; et le renvoie *in fine* à la question des opérations de traduction qu'il effectue et qu'il subit.

La montée en puissance de la critique des SE s'est réalisée à partir du dispositif interdisciplinaire CCTV1 et 2. Le programme de recherche CCTV2 a pour objet l'étude des relations entre la végétalisation des villes et l'adaptation au changement climatique. Il s'appuie sur les recherches menées au sein du programme CCTV1, et sur les échanges disciplinaires suscités alors. Il s'agit ainsi de lier le climat, l'urbain et la nature afin de participer à une requalification des espaces verts, auxquels sont assignés de nouveaux rôles, notamment d'assurer différents services⁷⁸⁰. Ce programme allie trois approches de la relation végétation / climat en ville dans les travaux scientifiques : Comme réalité scientifique (Ilot de chaleurs urbains et végétation ; Effet sur le ruissellement des eaux ; Incidence sur la pollution) ; Comme processus social (Greening of cities ; nouvelles relations à la nature ; inégalités environnementales) ; et en termes de politique d'aménagement (Histoire et contextes des TV ; Définitions de fonctions ; Approches normatives).

Le programme CCTV2 fait travailler ensemble des chercheurs en sciences de l'atmosphère, des écosystèmes et des sociétés pour comprendre les modalités des liens entre végétation et climat, cela au travers d'études bi-disciplinaires : le croisement des sciences de l'atmosphère et des sciences sociales a pour objectif de montrer le rôle concret des plantes et/ou le rôle que les acteurs imputent aux plantes concernant le climat et la pollution en milieu urbain. Le croisement de l'écologie des sols et des sciences sociales a pour objet de mettre au jour les mécanismes liés au fonctionnement et aux représentations des sols urbains. L'association écologie et climatologie vise à approfondir le rôle joué par le fonctionnement du sol dans les processus d'atténuation et d'adaptation climatique et dans l'épuration des pollutions.

Sur la base de nos résultats et d'une étude complémentaire de la construction sociale et politique des vertus du végétal en ville en matière de la pollution ou de rafraîchissement, nous avons confronté les résultats scientifiques aux décisions politiques. Des rencontres avec les collectivités territoriales ont permis de mieux connaître la rationalité scientifique mobilisée par les décideurs et, indirectement, leurs besoins de recherches spécifiques supplémentaires.

⁷⁸⁰ Vanderlinden JP, et al. (2012), « Structuration novatrice de la recherche interdisciplinaire sur les changements climatiques, une expérience francilienne », *Vertigo* Hors-série 12, mai, <http://vertigo.revues.org/11882>

Les collectivités retenues sont celles de nos terrains de recherche : la ville de Paris, la région Ile-de-France et plusieurs villes en Ile-de-France, ainsi que la communauté urbaine de Strasbourg.

Ces recherches nous ont menés du fait de l'association en termes de fonctionnements et de bénéfices relatifs entre différents éléments de l'environnement (air, végétation, société, etc.) à nous interroger sur le caractère opératoire de la notion de SE et de la capacité de cette expression terminologique pour rendre compte de nos résultats. Même si la notion de SE n'est pas centrale au départ dans l'interrogation de nos terrains, le programme rend compte alors du peu d'importance accordée aux dispositifs formels de SE dans les problématiques de la gouvernance territoriale et dans les pratiques des jeux d'acteurs localisés, notamment à propos des politiques locales de climat, mais aussi à propos de la biodiversité. Il permet de voir aussi à quel point l'expression de services écosystémiques rend peu compte de l'importance des situations vécues (pratiques de vie) pour la qualification des relations de fonctionnement entre ces différents éléments de l'environnement. En ce qui concerne les acteurs, notamment les agents des collectivités territoriales, l'agencement entre végétation, air et climat rend compte de la segmentation des politiques publiques en la matière. Ainsi ce n'est pas une logique d'instrument univoque qui guide l'action mais des modalités variées de compromis qui se trament localement et qui empruntent à différents processus normatifs et à différents registres de valeur.

Dès lors, il a semblé important d'évaluer en quoi cette critique de la portée opératoire des SE rencontre une critique plus globale portée à cette expression terminologique.

2. Services écosystémiques : une performativité faible à l'échelle locale ?

Une cohérence générale émerge des critiques adressées aux SE qui s'imposent *via* des mécanismes globaux. Si notre démarche ne sous-estime pas la force des normes de gestion qui s'imposent par les instruments⁷⁸¹ notre objet est de pointer des cas où ils sont peu opérants, ce qui nous permet de souligner la distance entre cette menace normative et les conditions locales d'utilisation.

Les services écosystémiques des dispositifs normatifs globaux

L'histoire de la notion est suffisamment renseignée pour qu'on ne la rediscute ici⁷⁸². Elle est décrite, de la même façon que nombre d'instruments du Nouveau Management Public, comme opérant par coups de force ; coups de force qui illustrent une segmentation du travail scientifique entre des acteurs localisés et des acteurs globalisés, et montre la puissance de certains dispositifs scientifiques et de leur relai institutionnel. Le coup de force illustre conjointement les rapports sociaux propres à la domination d'une pensée économiciste des rapports sociaux (ce que dans le champ économique on retrouve dans la domination de la pensée

*mainstream*⁷⁸³) dans un monde structuré par des règles et des acteurs globalisés.

La notion est décrite comme opérant à une échelle globale, dans des dispositifs institutionnels globaux. De ce point de vue critique, ils agissent en tant que nouvelle convention permettant une mesure monétaire de ce qu'on peut identifier comme *services* produit par l'environnement. Ils semblent alors s'imposer, notamment dans la communauté scientifique⁷⁸⁴, puis dans des dispositifs et instrument (PSE, mais aussi par le biais de la LOLF⁷⁸⁵). En cela, les SE sont progressivement perçus dans la décennie passée comme produisant des effets structurants sur le comportement des acteurs, à même de fonder une nouvelle rationalité procédurale.

Ce faisant une double opération de naturalisation opère. La notion fait comme si les relations à la nature des sociétés humaines pouvaient être agrégées, comme si elles pouvaient se réduire à une mesure commune et universelle :

- Naturalisation de la nature.
- Naturalisation de l'économie, en l'occurrence de dispositifs de marché considérés a priori comme efficaces.

Ce double mouvement formalise une vision univoque et utilitariste des liens à la nature. Ce que certains désignent en termes de commodification de la nature⁷⁸⁶. L'opérateur de « mesure » qui repose sur la monnaie est d'une grande puissance pour aligner les modes de gestion. L'opération de monétisation en s'adossant sur un dénominateur commun, la monnaie, semble écraser toute délibération entre systèmes de valeur. La démarche de commensurabilisation pour du non commensurable⁷⁸⁷ impose un registre nouveau. Et cela à partir d'un niveau global.

Prendre des précautions quant à la performativité des services écosystémiques à l'échelle locale (de la résistance structurale des communautés à l'échelle locale)

Les entretiens avec les acteurs locaux tendent à montrer qu'ils ne sont pas massivement ni radicalement affectés par les normes globales et que la production scientifique tend à projeter ses effets de réalités aux dépens de la grande variété des compromis locaux, des modes de gouvernance locale, des instruments (de gestion, de coopération) locaux. Dans ce sens les instruments d'évaluation économique s'ils induisent potentiellement une logique de marchandisation

⁷⁸³ Cette démarche s'inscrit la perspective de Lordon sur la production d'un régime de politique économique qui enraine son discours dans un ensemble de références académiques produisant une légitimation scientifique indiscutable, et qui ensuite prend la liberté nécessaire avec ces références de façon à asseoir sa légitimation politique en agrégeant des auteurs très différents, dans des arènes légitimes. Lordon F., (2000), "La force des idées simples. Misère épistémique des comportements économiques", *Politix* 13, 183-209.

⁷⁸⁴ Douai A., Vivien F.-D. (2009) « Economie écologique et économie hétérodoxe : pour une socio-économie politique de l'environnement et du développement durable », *Economie appliquée*, t. 63, n°3, pp. 123-158.

⁷⁸⁵ « une politique publique est pleinement justifiée si le bien qu'elle préserve a une valeur économique égale ou supérieure aux coûts de la politique publique elle-même. » in DUJIN A et al. (2008), « La valeur économique et sociale des espaces naturels protégés, *Cahier de recherche* n°247

⁷⁸⁶ TORDJMAN Hélène, BOISVERT Valérie, « L'idéologie marchande au service de la biodiversité », *Mouvements*, n°70, février 2012

⁷⁸⁷ Harribey J.-M. (2013) *La richesse, la valeur et l'inestimable*, Paris, Les Liens qui Libèrent.

⁷⁸¹ Voir notamment sur la dynamique critique « Quelle(s) valeur(s) pour la biodiversité ? », *EcoRev*, n°38, décembre 2011.

⁷⁸² Voir par ex les travaux de l'ANR SERENA.

n'ont pas un effet structurant unilatéral immédiat et évident. L'objet de la démarche vise non à nier la structuration par les instruments, mais à prendre des distances à propos de ses effets de réalité.

Une démarche d'écologie politique aura intérêt à saisir les interactions entre les normes formelles, mondialisées et un ensemble d'autres normes, notamment locales, qui sont contradictoires avec le processus de marchandisation. C'est donc le rapport à la nature qui est l'enjeu de la discussion et n'est pas radicalement transformé par les ES même si l'émergence d'une rationalité procédurale est à questionner.

L'analyse de la situation par observation participante dans la Communauté d'Agglomération du Val Maubuée, en région parisienne, ouvre sur des perspectives contrastées entre intérêt des responsables de services, usages ponctuels et pragmatiques mais aussi distance dubitative de la part d'agents.

Un intérêt des responsables (direction générale, responsables de service) pour la valorisation économique du végétal : pour justifier un budget de fonctionnement ou d'investissement, une embauche, s'opposer à un projet d'urbanisation etc. Si cet intérêt, et les pratiques utilitaristes qui en découlent, il y a cependant une incertitude sur la forme que prend la valorisation économique, et la démarche n'apparaît pas comme normée et imposées par le haut, mais plutôt pragmatique.

L'utilisation croissante de la part des techniciens de méthodes d'ingénierie écologique qui permettent de faire des économies budgétaires en se basant sur les services rendus par les écosystèmes (par exemple, la filtration de l'eau par les plantes) se fait tout en intégrant des considérations écologiques. Cependant, l'idée de donner une valeur économique, voire monétaire à la nature suscite plutôt de l'étonnement, voire une certaine hostilité, même si cette hostilité est souvent suivie d'un sentiment de résignation (du type « le monde est régi par l'économie, il faut bien en passer par là. »⁷⁸⁸).

Le service Parcs et Jardins a engagé un travail sur la valeur économique des espaces verts. Cette réflexion est approfondie par l'intérêt marqué par le responsable du service pour un outil d'évaluation économique des espaces verts, *The Green Infrastructure Valuation Toolkit*, élaboré en Grande-Bretagne en 2007⁷⁸⁹. Selon les termes d'une économiste porteuse du projet « l'objet de cet outil c'est vraiment de créer un dialogue et de créer un vocabulaire commun pour définir des projets et s'accorder sur la valeur d'un projet. C'est un vocabulaire commun pour le décrire ». Directement inspiré des SE, le Toolkit s'en démarque, car ces concepts sont « trop académiques », « trop compliqués à communiquer ». La motivation est comme on l'a souvent observé, de nature pragmatique : « ce qu'on voulait c'était pouvoir vendre des projets qui étaient aujourd'hui en cours d'élaboration »

Cet outil d'évaluation économique propose une série de d'indicateurs qui permettent de chiffrer la valeur monétaire d'un espace vert et de déterminer sa plus-value dans le cadre d'un projet d'aménagement. Il est donc conçu pour monétiser des données facilement quantifiables.

⁷⁸⁸ Propos d'un agent des parcs et jardins.

⁷⁸⁹ Cf. Fleurus L. (2013), « Services écosystémiques et développement local. De la pertinence de la valorisation économique du végétal pour en améliorer la gestion » Mémoire Master 2 IADL, Université paris Diderot.

Le Toolkit étant conçu pour être utilisé à un niveau local, il a été intéressant de se pencher sur les conditions de son utilisation et de son appropriation.

Une première utilisation a consisté en l'évaluation économique d'un Parc afin de développer des arguments afin de justifier les coûts de gestion et de démontrer la multifonctionnalité économique des espaces verts. Les résultats chiffrés ont été présentés aux élus. Cependant, cette présentation semble avoir eu peu de retentissements et en effet aucune suite n'a été donnée à des résultats qui restent jusqu'à aujourd'hui non exploités.

Une des raisons avancées à l'absence de suite donnée à cette évaluation est l'absence de culture de l'évaluation des élus (argument courant, mais circulaire). Ce dont on peut tirer deux conclusions différentes : il faut les éduquer ou bien il subsiste des systèmes de valeurs distincts, qui sont conciliés de fait.

Les entretiens avec les agents du service Parcs et Forêts montrent que, sur la question des valeurs rapportées aux espaces verts, c'est la valeur patrimoniale (loisirs, détente, échange social, cadre de vie) qui revient en premier et c'est à ces usages que leur travail répond (aménagement esthétique et fonctionnel pour la promenade, les aires de jeu) tout en prenant de plus en plus en compte les critères écologiques. Le fait de donner une valeur économique aux espaces verts n'est pas exclu mais des réticences sont plus présentes lorsqu'il s'agit de monétisation: donner un prix à la nature semble étrange, voire inacceptable. Il y a là une approche non économique de services culturels qui constitue d'ailleurs une piste pour la poursuite de ce programme.

Les porteurs du projet montrent de façon très directe leur intention de créer un langage commun, et « d'éduquer » les décideurs. Cela corrobore en acte, ce qu'évoquent certains auteurs, considérant que l'insuffisante utilisation des outils d'évaluation économique est due au fait que les décideurs sont insuffisamment formés au langage et aux axiomatiques de l'analyse économique.

En interrogeant professionnels et habitants à propos du lien entre végétation et climat, il ressort une combinaison de savoir savant et de savoirs profanes. Les dimensions scientifiques (écologiques, climatiques ou économiques) n'ont pas de prise immédiate sur les acteurs. Prendre la question par le bas, par les usages (y compris des usages de professionnels dans les parcs et jardins, les jardineries) permet de saisir la construction des savoirs, et la distance à l'égard des normes globales de pensée. Ce qui est en jeu est la représentation sociale des vertus de la nature, et cela relève de connaissances et de croyances imbriquées qui résistent à l'ordre économique de la mesure.

3. Les services écosystémiques ne forment pas un « one size fits all »

Les travaux menés sur le lien végétal climat à l'échelle locale aboutissent à des propositions interdisciplinaires visant à comprendre la façon de décrire les interagences hybrides en cours à toutes les échelles et entre échelles, et comment de tels comptes-rendus peuvent servir au programme de construction d'une gouvernance écologique. Au final la réflexion à partir de la nature en ville et de son lien au climat s'intègre dans une réflexion d'écologie politique pour penser le rapport à la nature en ce qu'il est marqué par des dynamiques de quantification/mesure/monétisation... qui entrent en tension

avec les différentes autres modalités existantes de *commoning* (ie. dans notre cas de départ la contribution au bien commun naturel *via* la gestion des Trames vertes/du végétal en ville).

De facto ce que nous voyons à l'œuvre peut être résumé comme le fait que les rationalités économiques ne sont pas structurantes de façon univoque à cette échelle, elles sont toujours recombinaisons. Il nous semble que cela contribue à une meilleure compréhension de la « vie sociale des évaluations économiques des SE »⁷⁹⁰, c'est-à-dire à sortir d'une vision surdéterminée du rôle des normes et instruments économiques dans les pratiques écologiques locales.

Le principal résultat, certes pas généralisable, est que les usages de la notion de SE sont relatifs et ne participent pas à un changement radical ou rapide des représentations. On assiste bien à l'introduction de référentiels basés sur les services écosystémiques, et à une volonté de promouvoir de tels instruments. Ils sont postulés, produits dans le cadre d'une dynamique administrée, pourtant leur usage est modéré, et les pratiques professionnelles des agents attestent de continuités, et d'une pluralité des représentations.

La dynamique de la représentation monétisée portée par l'administration n'a donc pas le caractère performatif qui lui est attribué à une échelle globale. Certes, passant par la hiérarchie, elle peut être considérée comme dominante formellement, mais elle est loin d'être univoque.

Les conclusions et pistes de recherches nous orientent vers les notions de bricolage ou d'arrangement institutionnel afin de caractériser des compromis en matière de gouvernance qui ne relèvent pas seulement de l'explicite. Plusieurs acceptions des perspectives à propos de la notion de bricolage ou d'arrangement peuvent être articulées :

- D'une part, en partant de la confrontation de principes (ie des jugements / des systèmes de valeur...) qui opèrent dans la gouvernance de la nature, et compte tenu du fait que les SE n'opèrent pas de façon évidente, il est utile de mieux comprendre les arrangements qui se nouent dans la pratique entre systèmes de valeur ; notamment entre les valeurs portées par les représentations économiques (notamment SE) et d'autres valeurs culturelles ou d'éthique professionnelle.
- D'autre part, la notion d'arrangement ou de bricolage peut nous être utile pour caractériser le compromis entre les échelles ou les lieux de production de normes en matière de gestion du végétal en ville. Si les services techniques (administrés) ont un rôle majeur ou moteur, il existe une pluralité d'échelons et de processus normatifs. La gouvernance d'ensemble résulte d'arbitrage entre ces normes. Une des pistes de réflexion se trouve dans les compromis qui s'opèrent à l'échelle locale. Celle-ci devant être plus finement définie, elle procède toutefois du niveau où le travail de production de la nature anthropisée opère : gestion des jardins,

plantations... Ainsi une des pistes se trouve dans la définition du processus de production locale de la nature.

Une autre piste s'intéresse à la tension entre les évaluations et représentations subjectives que développent une variété d'acteurs et la logique de mesure par un instrument universel et généralisé. Les pratiques reposent sur un système de connaissance de la nature qui est plus compliqué, plus varié que sa traduction dans un registre universel (celui de la monnaie). L'usage des évaluations économiques assure un certain nombre de fonctions dans la gestion de la nature en ville. Dans ce sens, elles sont opératoires, et mobilisables. Elles ne formatent et ne réduisent pas nécessairement le champ varié des référentiels.

Poursuivre cela, correspond à une mise en discussion de deux pensées, et deux grands auteurs fortement mobilisés sur le sujet : la technique de gouvernementalité à la Foucault associé au contrôle structurant des populations s'oppose à la vision à la Ostrom sur l'absence de système de gouvernance de type « one size fits all »⁷⁹¹. Ostrom met en effet en garde contre la réduction artificielle de la diversité qui résulte de l'imposition par le haut d'un modèle prétendument optimal qui évacuerait les spécificités et aspirations locales. Elle développe ainsi une critique des programmes de développement inspiré par une « monoculture institutionnelle » et par des critères de conditionnalité et de performance étrangers aux populations locales. Dans la pratique la normalisation par le haut n'opère pas de façon univoque : la population résiste, non en termes d'inertie, ni même au sens de résistance objectivée (de conflit) mais en termes structuraux ; la population, et notamment la population professionnellement impliquée est structurée par d'autres motifs d'action.

Dans les dynamiques saisies à l'échelle locale, des dispositifs variés opèrent, notamment des dispositifs normatifs nationaux ou globaux tels les ES. Mais ceux-ci sont recomposés, absorbés, digérés par des pratiques qui relèvent d'un spectre large de valeurs.

⁷⁹⁰ Cf. le besoin souligné de renseigner les réalités sociales des usages des SE : Rankovic et Billé (2013), « Les utilisations de l'évaluation économique des services écosystémiques : un état des lieux », Études et documents – Actes du séminaire « Monétarisation des biens, services et impacts environnementaux », Commissariat général au développement.

⁷⁹¹ Basurto X., Ostrom E. (2011), « Crafting Analytical Tools to Study Institutional Change », *Journal of Institutional Economics*, vol. 7, n° 3, 2011, pp. 317-343.